



PRÉFET DE LA VENDÉE

*DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT
DES PAYS DE LA LOIRE*

*Division territoriale des risques technologiques
Unité territoriale de La Roche sur Yon*

Vos réf. : GM n° 2013/0834
Dossier n° 20100558
Affaire suivie par : Dominique PHARISIEN
dominique.pharisen@developpement-durable.gouv.fr

La Roche sur Yon, le 12 septembre 2013

Le directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

à

Monsieur le préfet de la Vendée
Direction des relations avec les collectivités
territoriales et des affaires juridiques
Bureau du tourisme et des procédures
environnementales et foncières
Section des installations classées (ICPE)

Objet : SARL GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT – Installations entreposage, de dépollution et démontage de véhicules hors d'usage à La Roche sur Yon (Les Ajoncs).

La SARL GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT bénéficie d'un arrêté portant agrément n° 11-DRCTAJ/1-912 du 15 novembre 2011 pour l'entreposage, la dépollution et le démontage des véhicules hors d'usage, ZA des Ajoncs, rue Enzo Ferrari à La Roche sur Yon.

L'arrêté ministériel du 15 mars 2006 relatif aux agréments des exploitants des centres VHU a été modifié par l'arrêté ministériel du 2 mai 2012 et plus particulièrement le cahier des charges joint à l'agrément délivré à l'exploitant d'un centre VHU.

La circulaire du 27 août 2012 relative aux modalités d'application de l'arrêté du 2 mai 2012 relatif aux agréments stipule que « *pour les agréments en cours de validité au 1er juillet 2012 le passage en CODERST n'est pas obligatoire puisqu'il ne remet pas en cause la validité de l'agrément déjà délivré (la date de fin d'agrément reste inchangée) mais uniquement de la mise à jour du cahier des charges par rapport à la nouvelle réglementation ; en revanche l'exploitant doit fournir un dossier complémentaire* ».

L'exploitant a transmis 19 juillet 2013 le dossier complémentaire complet.

Vous trouverez ci-joint l'arrêté modificatif. Ce dernier ne remet pas en cause les autorisations précédemment délivrées.

Pour le directeur et par délégation,
Le chef de l'unité territoriale
de La Roche sur Yon

Michel ROSE

Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 14h00-16h30
Tél. : 02.51.47.76.00 – fax : 02.51.47.76.10
ZI Nord – 135 rue Philippe Lebon
85000 La Roche sur Yon